FICHE TECHNIQUE

Prairies de fauche fleuries

SCHWEIZER Salvia, Humida et Montagna

Les prairies de fauche fleuries peuvent être composées de plus de 40 espèces et sont donc très diversifiées. Dans les prairies extensives et pauvres en nutriments, on trouve souvent des espèces rares et parfois menacées. Les prairies de fauche offrent une base alimentaire importante pour de nombreux insectes, araignées et oiseaux. Les animaux tels que grenouilles, orvets, lézards, lièvres et chevreuils trouvent dans les prairies de fauche un abri et un habitat.

Emplacement

Les prairies de fauche fleuries peuvent en principe pousser partout, à condition que le site ne soit pas trop riche en éléments nutritifs. Si la surface comporte déjà quelques espèces typiques de fleurs et de graminées extensives, l'emplacement possède un potentiel. Plus le site sera extrême (sec, humide, peu profond, graveleux, etc.), plus l'implantation sera réussie.

Emplacement approprié
- Sols pauvres en nutriments, secs ou humides
- Exposé au sud
- Contigu à d'autres surfaces proches de l'état naturel, comme des prairies extensives ou des surfaces de promotion de la biodiversité

Emplacement inapproprié
- Sols riches en tourbe, marécageux, profonds ou riches en éléments nutritifs
- Expositions au nord
- Surfaces avec des mauvaises herbes problématiques comme le chardon des champs, le rumex, le chiendent, le liseron ou des plantes néophytes

Préparation du sol et semis

Avant le semis, il faut créer un lit de semences propre et bien tiré. Le meilleur moyen d'y parvenir est le labour (de préférence en automne avant l'année du semis), suivi d'un travail du sol superficiel pour désherber. Laisser ensuite le sol se tasser pendant au moins un mois. Nous recommandons d'effectuer un travail du sol superficiel avant le semis. Le lit de semences ne doit pas être trop fin afin d'éviter une érosion.
Une prairie de fauche extensive peut être soit créée à neuf, soit semée sur une prairie existante. Dans ce dernier cas, il faut éviter un sursemis pur et simple, car le peuplement existant est trop dominant et ne permettra pas aux fleurs sauvages de s'installer. L'implantation de bandes de fleurs sauvages s'est avérée efficace dans ce cas. Lors de l'ensemencement de bandes, des bandes d'au moins 3 mètres de large sont fraisées ou pulvérisées sur la surface existante (une autorisation est nécessaire pour les SPB existantes). La préparation du sol des bandes est la même que pour le semis de surface.

FICHE TECHNIQUE

Prairies de fauche fleuries

SCHWEIZER Salvia, Humida et Montagna

Entretien et utilisation après le semis

Un développement accru de mauvaises herbes est normal après le semis et peut même être bénéfique à la croissance des espèces semées. Dès que les mauvaises herbes commencent à couvrir, il faut procéder à une coupe de nettoyage. Une coupe d'entretien doit souvent être répétée plusieurs fois pendant l'année du semis. La hauteur de coupe doit être de 8–10 cm – la matière fauchée ne doit pas forcément être évacuée.
À partir de la 2e année, il convient d'effectuer au moins une coupe par an. Le fauchage se fait au plus tôt à partir du 15 juin (ZP-ZC), du 1er juillet (ZM I, II) et du 15 juillet (ZM III, IV), à une hauteur de 8–9 cm. Une 2e ou une 3e coupe peut être nécessaire sur les parcelles vigoureuses. La 2e devrait avoir lieu au plus tôt après la floraison des espèces tardives (p.ex. centaurée jacée) et à un intervalle d'au moins 8 semaines. Au lieu d'une 3e coupe, c'est également possible de pâturer entre le 1er septembre et le 30 novembre. Une prairie de fauche atteint la plus grande diversité possible si le moment de la fauche varie d'une année sur l'autre. La production de foin au sol et l'évacuation de la matière fauchée sont nécessaires pour que la dispersion des semences peut prendre place. Le broyage est interdit.

Fertilisation Protection des plantes

- Fertilisation
  - Prairie exploitée de manière extensive : aucune fertilisation autorisée
  - Prairies peu intensives : pas de fumure autorisée pendant les 4–6 premières années, puis de faibles apports de fumier bien décomposé ou de compost sont autorisés
- Aucun produit phytosanitaire autorisé (exception : traitement plante par plante des plantes problématiques)

Autres

Les surfaces de promotion de la biodiversité ne donnent droit à des subventions que si elles ont été déclarées et enregistrées auprès du service des cultures compétent. Les prescriptions d'utilisation édictées doivent être respectées. Pour avoir droit à des subventions, une prairie de fauche fleurie doit, après inscription, être maintenue au même endroit pendant au moins 8 ans sans interruption (état décembre 2021).

SCHWEIZER Salvia

- Prairie à base de fromental pour les régions sèches à fraîches
- Jusqu'à 900 m d'alt.

SCHWEIZER Humida

- Prairie à base de fromental pour les sites humides
- Jusqu'à 900 m d'alt.

SCHWEIZER Montagna

- Prairie base de trisète jaunâtre pour les zones de montagnes
- Entre 900 et 1500 m d'alt.

Composition et densité de semis

3 Semences conventionnelles – autorisées pour les exploitations bio

Nom français	Nom latin	3 Salvia (g/are)	3 Humida (g/are)	3 Montagna (g/are)
Légumineuses				
Anthyllide commune	*Anthyllis vulneraria subsp. Carpatica**	0.50	–	1.20
Esparcette commune	*Onobrychis viciifolia**	2.70	–	1.80
Gesse des prés	*Lathyrus pratensis**	0.40	0.60	0.35
Lotier corniculé	*Lotus corniculatus**	1.00	1.70	4.00
Minette, Luzerne lupuline	*Medicago lupulina**	1.00	1.80	2.25
Trèfle des prés	*Trifolium pratense**	0.40	0.30	0.05
Vesce craque	*Vicia cracca**	–	–	0.30
Vesce des haies	*Vicia sepium**	0.40	0.50	0.30
Graminées				
Agrostide capillaire	*Agrostis capillaris**	–	–	1.00
Agrostide géante	*Agrostis gigantea**	–	1.00	–
Amourette, Brize intermédiaire	*Briza media**	2.10	2.00	2.00
Avoine pubescente	*Helictotrichon pubescens**	5.30	5.00	4.00
Brome dressé	*Bromus erectus**	26.00	–	–
Crételle des prés	*Cynosurus cristatus**	–	–	20.00
Dactyle aggloméré	*Dactylis glomerata**	7.00	7.00	8.00
Fétuque des prés	*Festuca pratensis**	21.00	25.00	25.00
Fétuque rouge	*Festuca rubra**	17.00	23.00	25.00

FICHE TECHNIQUE

Prairies de fauche fleuries

SCHWEIZER Salvia, Humida et Montagna

Composition et densité de semis

3 Semences conventionnelles – autorisées pour les exploitations bio

Nom français	Nom latin	3 **Salvia** (g/are)	3 **Humida** (g/are)	3 **Montagna** (g/are)
Flouve odorante	*Anthoxanthum odoratum**	4.20	4.00	4.00
Fromental élevé	*Arrhenatherum elatius**	16.00	21.00	–
Pâturin des prés	*Poa pratensis**	5.30	4.00	12.50
Trisète jaunâtre	*Trisetum flavescens**	1.10	2.00	3.50
Vulpin des prés	*Alopecurus pratensis**	–	11.00	–
Herbacées « Fleurs sauvages »				
Bétoine officinale	*Stachys officinalis**	0.20	0.70	–
Brunelle commune	*Prunella vulgaris**	–	0.15	0.10
Campanule à feuilles rondes	*Campanula rotundifolia**	0.07	–	–
Campanule étalée	*Campanula patula**	0.03	0.05	–
Cardamine des prés	*Cardamine pratensis**	–	0.15	–
Carotte sauvage	*Daucus carota**	0.10	–	–
Centaurée jacée	*Centaurea jacea**	0.15	0.60	0.35
Centaurée scabieuse	*Cenaturea scabiosa**	0.40	–	–
Cirse jaunâtre	*Cirsium oleraceum**	–	0.60	–
Crépide bisannuelle	*Crepis biennis**	0.10	0.05	0.15
Cumin des prés	*Carum carvi**	0.60	1.20	0.50
Grand boucage	*Pimpinella major**	0.20	0.40	0.20
Knautie des champs	*Knautia arvensis**	1.00	1.00	–
Liondent hispide	*Leontodon hispidus**	0.30	0.35	0.20
Marguerite commune	*Leucanthemum vulgare**	0.30	0.40	0.50
Myosotis des marais	*Myosotis scorpioides**	–	0.10	–
Petite pimprenelle	*Sanguisorba minor**	1.60	–	–
Picride fausse épervière	*Picris hieracioides**	0.20	–	–
Pimprenelle officinale	*Sanguisorba officinalis**	–	0.50	–
Plantain lancéolé	*Plantago lanceolata**	0.10	0.25	0.15
Primevère	*Primula veris**	0.15	–	–
Primevère élevée	*Primula elatior**	–	0.40	–
Salsifis d'orient	*Tragopogon pratensis subsp. orientalis**	1.60	2.30	1.25
Sarriette clinopode	*Clinopodium vulgare**	0.10	–	–
Sauge des prés	*Salvia pratensis**	1.10	–	1.00
Scabieuse colombaire	*Scabiosa columbaria**	0.20	–	–
Silène dioïque	*Silene dioica**	–	0.70	0.15
Silène enflé	*Silene vulgaris**	0.10	–	0.10
Silène fleur-de-coucou	*Silene flos-cuculi**	–	0.20	–
	Total graines pures	120.00	120.00	120.00
	Support de semis	280.00	280.00	280.00
	Quantité totale de semences (g/are)	**400.00**	**400.00**	**400.00**

*Écotype CH

Cette fiche technique donne un aperçu général de l'utilisation de prairies de fauche fleuries SCHWEIZER. Toutes les interventions sur des surfaces écologiques doivent être discutées avec le service compétent pour prévenir d'éventuelles infractions. Nous déclinons toute responsabilité pour les explications ci-dessus.

12/21